

POLITIQUE DROITS DE L'HOMME ET RESPECT DES PERSONNES

Corpo'Events

Version : 1.0

Date d'application : 23 juin 2026

Responsables : Direction Générale et Direction Administrative et Financière

1. Objet

Corpo'Events s'engage à respecter et promouvoir les droits fondamentaux des personnes dans le cadre de ses activités, de ses relations professionnelles et de sa chaîne de valeur.

Cette politique formalise les principes appliqués par l'entreprise afin de prévenir les risques liés aux droits humains et de garantir un environnement de travail respectueux, éthique et responsable.

2. Principes fondamentaux

Corpo'Events adhère aux principes universels relatifs aux droits de l'Homme et veille au respect de la dignité, de l'intégrité et des libertés fondamentales des personnes.

L'entreprise s'engage notamment à :

- respecter l'égalité de traitement entre les personnes ;
- lutter contre toute forme de discrimination ;
- promouvoir un environnement de travail inclusif et respectueux ;
- garantir le respect des droits des collaborateurs ;
- favoriser le dialogue et le respect mutuel.

Ces principes s'appliquent à l'ensemble des collaborateurs, quel que soit leur lieu de travail ou leur mode d'organisation.

3. Travail forcé et travail des enfants

Corpo'Events interdit strictement :

- toute forme de travail forcé, obligatoire ou involontaire ;
- toute forme d'exploitation des personnes ;
- le recours au travail des enfants en violation de la réglementation applicable.

L'entreprise applique les exigences légales en matière d'âge minimum d'emploi et veille à sélectionner des partenaires partageant ces principes.

4. Non-discrimination et égalité des chances

Aucune décision relative au recrutement, à l'évolution professionnelle, à la formation, à la rémunération ou aux conditions de travail ne peut être fondée sur des critères discriminatoires.

Les décisions sont prises sur la base des compétences, de l'expérience, des qualifications et des besoins de l'entreprise.

5. Santé, sécurité et bien-être au travail

Corpo'Events veille à assurer un environnement de travail respectueux de la santé, de la sécurité et du bien-être de ses collaborateurs.

L'entreprise encourage la prévention des risques professionnels et la sensibilisation aux bonnes pratiques de sécurité.

Corpo'Events fonctionne principalement en télétravail. L'entreprise veille à maintenir des conditions de travail adaptées, favorisant l'autonomie, l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, ainsi que le maintien du lien entre les collaborateurs.

6. Relations avec les fournisseurs et partenaires

Corpo'Events privilégie les relations avec des partenaires partageant des principes éthiques compatibles avec ses engagements.

Dans le cadre du développement de sa démarche RSE, l'entreprise intègre progressivement des critères sociaux, éthiques et ESG dans ses pratiques d'achats responsables.

7. Signalement et traitement des situations à risque

Tout collaborateur peut signaler une situation susceptible de contrevenir aux principes définis dans cette politique.

Les signalements sont examinés par la Direction dans le respect des principes de confidentialité, d'impartialité et de protection des personnes concernées.

8. Gouvernance et suivi

La Direction Générale et la Direction Administrative et Financière assurent le suivi de cette politique et veillent à son application au sein de l'entreprise.

Cette politique est revue périodiquement dans le cadre de l'amélioration continue de la démarche RSE de Corpo'Events.

Validation

Elodie Tudela
Directrice Générale

Corinne Arnaud
Directrice Administrative et Financière

Date de validation : 23 juin 2026